

VARIA

LA CRISE DU MICROCRÉDIT EN ANDHRA PRADESH (INDE)

Jean-Michel Servet*

L'automne 2010 a été marqué par une très forte montée de la proportion d'échéances de prêts non acquittées par les emprunteurs de microcrédit en Andhra Pradesh. Le Nicaragua, le Maroc, la Bosnie-Herzégovine, le Pakistan notamment ont connu des événements comparables. Sont analysées leurs principales causes : concurrence des institutions et croissance à deux chiffres du nombre d'emprunteurs, conduisant à une détérioration de la qualité de leur portefeuille et de la relation entre clients et agents de crédit, diminution des ressources des emprunteurs, pression de partis politiques et des autorités publiques, mais aussi irresponsabilité de certaines institutions de microcrédit pour lesquelles les logiques d'accumulation ou de croissance l'ont largement emporté sur les finalités sociales affichées.

Mots clés : Andhra Pradesh, crise, microcrédit, surendettement, responsabilité sociale, violence.

En octobre 2010, les institutions de microcrédit en Andhra Pradesh ont été prises de court par une révolte de certains de leurs clients. Ils refusaient de céder aux pressions des agents de crédit et de rembourser leurs prêts. Un mois plus tard, la principale institution de microcrédit en Inde, SKS (Swayam Krishi Sangam), a repris les tournées de remboursement. De 1 %, le taux de défaillance est monté à plus de 80 % (Raja, Rajshekhar, 2011). Jusque-là, cet État du Sud de l'Inde rayonnait comme un phare de la microfinance. SKS avait été honoré en 2005 et en 2006 par le Consultative Group to Assist the Poor pour avoir atteint « *stringent industry standards for transparency in financial reporting* » ; en avril 2005 et en avril 2006, la société avait gagné le prix du *Fire Microfinance Process Excellence* décerné par PlaNet Finance India et ABN AMRO

* ANR RUME / IRD – Université Paris 1, UMR 201, jean-michel.servet@graduateinstitute.ch

Jean-Michel Servet

Bank, récompensant les institutions de microfinance supposées apporter à leurs clients une qualité supérieure de services.

L'État d'Andhra Pradesh avait été un des premiers en Inde à développer le système des groupes solidaires d'épargne et de crédit et leur adossement aux banques, en étant appuyé par les autorités locales, par la National Bank of Agriculture and Rural Development et par la Banque mondiale. L'Inde incarnait aussi les nouveaux succès et les opportunités de la microfinance portée par des placements à but lucratif (Roodman, 2010 ; Sriram, 2010). Alors que l'Amérique latine avait focalisé l'attention des « investisseurs » étrangers pendant une dizaine d'années, les institutions de microcrédit en Inde apparaissaient comme étant de plus en plus attractives. Elles devenaient un nouvel eldorado pour des placements dits « alternatifs » car supposés concilier lutte contre la pauvreté et profit. Contre ceux qui craignaient l'éclatement d'une bulle du microcrédit en Inde, Matthew Fuchs n'affirmait-il pas dans *Microfinance Focus* du 1^{er} avril 2010 : « *2010 is likely to be another standout year for Indian microfinance investment* »¹ ? Bien au-delà du décan indien, les événements d'Andhra Pradesh ont donc été vécus par l'ensemble des parties prenantes comme un brutal coup de semonce. Ainsi semblaient nombre d'illusions sur un secteur que l'Economist Intelligence Unit de *The Economist* (2010, p. 66) présentait, dans son analyse pour 2010, comme « *one of the great business success stories of the last decade* ». L'échec a été tout aussi cuisant pour les agences spécialisées dans le rating des institutions de microcrédit et leur imposant des normes. Elles avaient décerné des lauriers à certaines d'entre elles... qui ont manifesté une très grande fragilité quelques mois plus tard.

L'article propose de resituer cette crise dans le contexte indien et de la mettre en perspective avec la montée récente des impayés dans d'autres pays. Il la met ensuite en relation avec la commercialisation croissante du secteur, puis avec la crise globale. Ces événements apparaissent alors principalement déterminés par le surendettement des ménages. Beaucoup d'autres pays le subissent à des degrés divers et les pourvoyeurs de microcrédit, comme le plus grand nombre de ceux qui les appuient, n'ont pas su ou n'ont pas pu l'anticiper car il était la condition de leur essor. Les critiques du fonctionnement du microcrédit, notamment par des anthropologues, ont jusque-là porté surtout sur les pressions exercées sur les emprunteurs (Fernando, 2006) et, par des socioéconomistes, sur l'impossibilité d'atteindre l'objectif affiché de diminuer la pauvreté². En s'appuyant sur un cas devenu presque emblématique, l'argument développé ici

1. Parmi les mises en garde contre les risques d'une bulle du microcrédit en Inde, voir Rozas et Sinha (2010) et Guérin, Roesch et Servet (2009).

2. Voir en ce sens par exemple, un certain nombre d'articles parus dans la *Revue Tiers Monde* sur le microcrédit.

La crise du microcrédit en Andhra Pradesh (Inde)

se situe à un niveau systémique. Il est montré comment un modèle choisi pour développer le microcrédit et le rythme de son expansion ont causé sa crise³.

LES ÉVÈNEMENTS D'ANDHRA PRADESH RESITUÉS

En août 2010, douze ans après sa fondation en tant qu'association⁴, la cotation à la bourse de Mumbai de SKS a été présentée dans de nombreux médias, en Inde et à travers le monde, comme une étape importante dans l'histoire de la microfinance. Certains mettaient en avant une valorisation équivalant à 1,5 milliard de dollars et l'emploi de 21 000 collaborateurs. D'autres qu'elle sert environ sept millions de clients ; ils n'étaient que 111 000 en 2002. La mise sur le marché de 16,7 millions d'actions de SKS en août 2010 a été réalisée par Kotak Mahindra, Citigroup et le Crédit Suisse. Parmi ses actionnaires, se trouvent quelques personnalités, comme les milliardaires George Soros (à travers son Quantum Hedge Fund) et N. R. Narayana Murthy (à travers sa compagnie informatique Infosys Technologies), ainsi que des institutions comme Goldman Sachs Group Inc., J P Morgan Chase and Co., Nomura Holdings Inc. et des fonds indiens comme Reliance et Birla Sun Life⁵.

Deux mois après un large succès boursier, la presse locale a fait état d'une vague de suicides de clients d'institutions de microcrédit, une cinquantaine, présentés comme surendettés et soumis aux pressions des agents de crédit. Durant l'été, certaines télévisions avaient rappelé les suicides de clients en 2006. Doit-on établir un lien de causalité direct entre le harcèlement de ces clients et leur suicide ? Ou bien, est-on en présence de rumeurs alimentées par des conflits locaux entre groupes d'intérêt politique et économique ? Peu important ici les mobiles de chacune des factions. Ce qui est sûr, c'est que certains clients ont attaqué quelques-unes des 2000 agences de SKS, interrompant une *success story*. Les institutions mises en cause, au lieu de promettre une investigation, notamment sur les accusations de harcèlement de clients, et de rééchelonner les prêts, ont rejeté les accusations. Si les clients avaient été aussi satisfaits par les services offerts par ces institutions, ce qu'affirment Esther Duflo ainsi que certains de ses collègues américains (Granger, 2010) dans une tribune parue dans *Le Monde* (30/11/2010) et divers autres journaux, on doit s'étonner des violences

3. En cela, cette analyse peut être comprise comme un prolongement de Servet, 2010a.

4. Vikram Akula, son fondateur et président, est diplômé des universités de Tufts et de Yale et docteur de l'université de Chicago (2004). Sa thèse porte sur l'impact de la microfinance. Il a été un consultant chez McKinsey. Il a reçu différents prix, notamment le *World Economic Forum's Young Global Leader Award* (2008) et le *Social Entrepreneur of the Year in India* (2006) ; en 2006, il a été désigné par *Time Magazine* comme l'une des cent personnalités les plus influentes du monde. Avant l'introduction en bourse de SKS, il a vendu 950 000 de ses actions à Tree Line Asia, un hedge fund basé à Hong Kong et à Singapour, en ne conservant que 6 % du capital de la société.

5. Cette concentration du financement sur les grandes institutions de microfinance se fait au détriment de structures souvent beaucoup plus attentives aux relations avec les clients ; la crise peut l'accentuer.

Jean-Michel Servet

perpétrées. Des leaders locaux, en particulier N. Chandrababu Naidu, ancien *chief minister* et actuel président du Telugu Desam Party (TDP), opposé au parti du Congrès qui gouverne l'Etat, ont soutenu ce mouvement et incité à ne pas rembourser les prêts. En 2011, auront lieu des élections dans les municipalités et dans les *panchayats*. Pour préparer une revanche électorale, le TDP⁶ a cherché, à travers ce soutien aux endettés, à gagner le vote des femmes, clientes privilégiées par ces organisations, ainsi que celui des *other backward castes*. Face à cette insurrection, le gouvernement d'Andhra Pradesh a ordonné, le 15 octobre 2010, la suspension temporaire de la collecte des remboursements des prêts⁷ et certaines banques commerciales ont gelé les avances faites aux institutions de microcrédit⁸. Pour les contrôler, le gouvernement a exigé qu'elles renouvellent chaque année leur enregistrement, fragilisant leur pérennité. L'action SKS, qui cotait 1 150 roupies le 24 août, s'était envolée jusqu'à 1 400 le 28 septembre. Elle est retombée à 1 000 fin octobre et à 639 le 18 novembre, pour remonter ensuite légèrement dans une atmosphère très spéculative⁹ ; deux millions de titres ont été échangés le 25 octobre, et un peu plus encore le 19 novembre. Une autre institution indienne locale de microcrédit, Share, soutenue par Dubai-based Legatum et par le milliardaire néo-zélandais Christopher Chandler, prévoyait sa fusion avec une autre institution indienne de microcrédit, et de lever début 2011 l'équivalent de 221 millions de dollars à travers une mise sur le marché boursier indien. Share a dû repousser ses projets, tout comme d'autres institutions indiennes de microcrédit ayant le même projet.

L'effet tache d'huile sur l'ensemble du secteur microfinancier indien est redouté car l'Andhra Pradesh représente 30 % de l'encours des micro-prêts de l'ensemble de l'Inde¹⁰. Toutefois, on ne constate pas une extension des événements dans les dix-huit autres États indiens où SKS est implanté. Cela tient sans doute au peu de contacts entre les populations, ne parlant généralement pas les mêmes langues. Notons que SKS a résisté parce que, au plus fort de la crise, huit institutions financières, notamment ICICI, Axis Bank et Kotak Mahindra Bank, lui ont porté secours en fournissant les liquidités nécessaires. L'observation du nombre considérable de titres échangés au cours du mois de

6. Le TDP est proche de deux groupes de média, NTV et ABN, qui ont largement diffusé l'information sur la crise du microcrédit, en la mettant en relation avec un supposé soutien des institutions de microcrédit par le gouvernement. Celui-ci les aurait privilégiées par rapport aux anciens programmes gouvernementaux mis en place par le TDP quand ce dernier administrait l'Andhra Pradesh.

7. Parmi les nombreux articles : Farooq (2010), Intellectap (2010). Cette décision du gouvernement local, contestée du point de vue légal et réglementaire par les institutions locales de microcrédit, a été pour elles l'occasion d'un assez large front commun, alors que certains de leurs responsables et agents de crédits ne se privaient pas, jusque-là, de critiquer les méthodes de SKS.

8. Kazmin (2010). Ces fonds viennent en majorité des banques publiques (43 %), des banques privées (36 %) et des investisseurs institutionnels (17 %).

9. Voir l'évolution de cours du titre SKS dans : <http://www.reuters.com/finance/stocks/chart?symbol=SKSM.BO>. Son cours s'est effondré entre le 5 mai et le 9 mai 2011 où il a touché son niveau le plus bas : 268,05 roupies et où 2,7 millions de titres ont été cédés. Le cours est remonté ensuite, notamment après le 6 juillet 2011.

10. Pour SKS, l'organisation la plus touchée par la crise en Andhra Pradesh, cet État représente 27 % de son portefeuille.

La crise du microcrédit en Andhra Pradesh (Inde)

novembre laisse penser que des groupes d'intérêt se sont fortement engagés dans cette opération de sauvetage, pour certains en achetant dans l'espoir de gain lors d'une hausse des cours, pour d'autres pour augmenter leur participation dans la société.

L'Andhra Pradesh avait connu une première crise de moindre ampleur en 2006 et la presse avait déjà mis en relation suicides et harcèlement de clients par des agents de crédit¹¹. Les autorités publiques étaient intervenues pour répondre à certains abus et exercer une pression sur ces pourvoyeurs de prêts. Ceux-ci n'ont pas tenu leurs promesses d'éliminer les « excès ». Certes, il est possible d'évoquer des rumeurs exagérant ou déformant les événements. Mais rapporter le nombre de suicides à celui d'un nombre de clients puis le comparer au taux moyen de suicides en Inde pour cause de surendettement, afin de conclure que les événements d'Andhra Pradesh n'ont rien d'exceptionnel, paraît n'avoir eu aucun poids pour tenter de mettre un terme à la révolte.

La révélation des pressions des agents de crédit par les journalistes et les experts qui se sont rendus dans les zones des suicides éclaire les réactions collectives de la population et la relation facilement établie entre suicides¹² et violence des agents de crédit. Ramesh S. Arunachalam (2010b), un *rural finance practitioner*, a interrogé, dans le contexte de la crise, une cinquantaine de familles ayant subi ces pressions. Il distingue neuf stratégies, non seulement des agents de crédit mais aussi des agents de bureau ou des membres ou des responsables de groupes de prêt, pour forcer les clients à rembourser :

- être présent dans leur habitation ou sur leur lieu de travail pour les empêcher de vaquer normalement à leurs occupations ;
- faire un *sitting* devant leur maison ou sur leur lieu de travail et ne pas partir tant que le remboursement n'est pas effectué ; la première heure, il y a un agent de crédit ; la deuxième s'ajoute un de ses collègues et, après une demi-journée, il y a quatre ou cinq personnes présentes pour réclamer le remboursement ;
- suivre les clients dans tous leurs déplacements ;
- s'adresser aux proches des clients ou à leurs invités en les incitant même à rembourser ;
- insulter publiquement les endettés, ainsi que les membres de leur famille ;
- proférer des menaces de violences physiques pour leur faire peur et même inciter leurs filles à se prostituer ;
- saisir des biens appartenant à ou utilisés par les clients pour les revendre ;

11. À noter que Duflo (2006) avait alors critiqué les autorités publiques indiennes et soutenu les interventions des institutions de microcrédit, type SKS, en omettant de signaler les suicides de clients surendettés. Sur cette crise de 2006, voir Fouillet, 2006 ; Roesch, 2006 ; Shylendra, 2006 et Wright, Sharma, 2010.

12. Pour une analyse de la complexité, de la fréquence et des causes des suicides dans les campagnes indiennes, voir une analyse de l'IFPRI (2008).

Jean-Michel Servet

- s’emparer de documents administratifs (par exemple leur *ration card*¹³) et ne les leur restituer qu’après remboursement ;
- et, ultime recours, exercer des violences physiques, telles qu’attacher les plus récalcitrants sur une place publique ou en plein soleil.

L’inventaire ne précise pas la fréquence de ces pressions ; les organisations de microfinance les nient. Certaines consistent à se faire justice soi-même. Ainsi, les clients en difficulté subissant ce harcèlement ont trouvé une issue à leurs problèmes dans un refus collectif de rembourser. La rumeur n’a-t-elle pas circulé que les pourvoyeurs de microcrédit trouvaient intérêt aux suicides de leurs clients, puisque les assurances vie qu’ils leur avaient fait contracter couvraient le restant dû des prêts (Sekhar, 2010 ; *The Hindu*, 2010).

Comprendre les agissements des agents des institutions de microcrédit et plus généralement les événements liés à la crise nécessite de les inscrire dans la dynamique du microcrédit, tant en Inde qu’à travers le monde, depuis une dizaine d’années. La crise, que connaissent SKS en Andhra Pradesh et, par ricochet, d’autres institutions locales de microfinance, n’apparaît alors pas comme un cas isolé. En Inde même, un autre État du décan indien, le Karnataka, a, au début de 2009, lui aussi connu un mouvement de refus de rembourser, principalement à Kolar près de Bangalore (Wright, 2010). L’Inde n’est pas le seul pays touché. En 2008-2009, des institutions de microcrédit au Nicaragua, au Maroc, en Bosnie-Herzégovine et au Nord du Pakistan notamment ont, elles aussi, connu une montée brutale de la proportion de prêts non remboursés.

Il est tentant de se rassurer en pensant que la principale cause de la crise est la seule mauvaise gouvernance des institutions de microcrédit. Il serait facile d’y remédier par une meilleure gestion et par la concertation. Ou elle serait due au populisme des autorités politiques portant atteinte par clientélisme aux intérêts du secteur microfinancier afin de favoriser les programmes publics liant prêt et lutte contre la pauvreté. S’il est erroné d’attribuer des causes strictement politiques à la crise de l’Andhra Pradesh et de faire de tel ou tel leader, supposé en mal d’électeurs, le bouc émissaire, il le serait tout autant de penser que toutes les institutions de microcrédit sont atteintes d’un même vice, en quelque sorte congénial à l’activité même du microcrédit. On relève une suite de crises d’institutions de microcrédit depuis la crise bolivienne de 1999 et chaque crise a des spécificités locales. Les raisons sont beaucoup plus complexes et profondes que la mauvaise gestion de quelques institutions. Cela éclaire pourquoi, dans les zones atteintes par des refus de rembourser, les mouvements ont été organisés par des groupes de pression, politiques au Nicaragua et en Andhra Pradesh,

13. La *ration card* est un document où tous les membres d’une famille sont inscrits. Elle permet d’avoir accès à des magasins nommés *fair price shops* vendant du riz, du blé, du sucre et, pour les plus démunis, de l’huile et du kérosène à des prix subventionnés. Il y a en général deux tarifs, un pour les *above poverty line* (au-dessus du seuil de pauvreté), et un pour les *below poverty line* (en dessous du seuil de pauvreté).

La crise du microcrédit en Andhra Pradesh (Inde)

et islamiste au Pakistan, alors que la montée des impayés apparaît spontanée en Bosnie-Herzégovine et au Maroc par exemple. Il est tentant d’opposer les interventions de politiques ou d’idéologues contre la microfinance à une activité financière qui par nature serait neutre puisqu’elle serait seulement technique. Les institutions de microfinance à but lucratif, comme celles à but non lucratif, sont traversées par les combats idéologiques et politiques, en Inde comme ailleurs. Au Mexique par exemple, l’expansion de la Banque Compartamos a été appuyée par les Légionnaires du Christ (un mouvement de la droite de l’Église catholique analogue à l’Opus Dei) combattant les prêtres de la théologie de la Libération qui eux soutenaient, dans des zones à faible revenu du pays, l’essor de caisses d’épargne et de crédit à caractère mutualiste. Les divers mouvements de la microfinance indienne sont tout autant instrumentalisés dans les combats politiques locaux, selon des regroupements que les observateurs extérieurs ont beaucoup plus de mal à saisir parce qu’ils dépassent une opposition classique de type gauche / droite¹⁴. Mais les discours auraient peu d’emprise sur les populations si les clients étaient effectivement très attachés à la qualité des services offerts par les institutions de microcrédit et s’ils redoutaient tant la disparition de ceux-ci.

Il est possible d’opposer les organisations de microfinance aux programmes publics de lutte contre la pauvreté en affirmant que les autorités politiques sont hostiles aux premières parce qu’elles nuiraient à l’affichage médiatique et au contrôle des populations mises sous protection par l’État. Mais le simplisme de l’opposition entre la nocivité supposée des interventions publiques et la bienveillance attribuée aux intérêts privés ne résiste pas aux observations de terrain. Les programmes publics diffusant des ressources monétaires dans les zones d’implantation contribuent à solvabiliser les clients du microcrédit ; par exemple, en Inde, grâce au programme du National Rural Employment Guarantee Act. Ces institutions bénéficient donc indirectement de cette manne publique. On peut aussi remarquer que lorsqu’un emprunteur est endetté à la fois auprès d’un programme étatique et d’une institution à fins lucratives, il rembourse, en cas de difficultés, d’abord la seconde plutôt que le premier : les taux d’intérêt subventionnés sont en effet inférieurs à ceux des prêts à durée plus courte des institutions privées. Les programmes publics, tant décriés par certaines institutions de microcrédit à but lucratif, apparaissent en fait très utiles à celles-ci pour préparer les populations à leur implantation, notamment à une discipline financière minimum. C’est d’ailleurs sans doute une des raisons de la concentration de l’offre. Il serait beaucoup plus coûteux pour ces institutions d’aller dans les zones en quelque sorte vierges et à éduquer.

14. L’Andhra Pradesh est un des États indiens ayant conservé une minorité musulmane (8,5 % de la population) après la partition avec le Pakistan. Une relation a été établie entre la contestation des prêts « usuraires » du microcrédit et un mouvement islamiste dans le district de Kolar au Karnataka en 2009 (Wright, 2010, p. 2).

Jean-Michel Servet

Plus généralement, de nombreux travaux ont montré que les programmes publics et d'organisation de la société civile, en matière d'éducation et de santé notamment, étaient plus efficaces pour diminuer les taux de pauvreté que le microcrédit lui-même. Si la pauvreté des clients diminue, les organisations de microcrédit peuvent bénéficier aussi de leur possibilité de solliciter des prêts de montant plus élevé et d'avoir une meilleure capacité de les rembourser. Des partenariats s'avèrent donc nécessaires. L'État à ces divers niveaux peut soutenir l'accompagnement du microcrédit et permettre l'implantation de services de microfinance dans des zones où les densités de population, les types d'activités et les niveaux de revenu font qu'ils peuvent difficilement être rentables sans imposer aux populations des niveaux d'intérêt difficilement compatibles avec les marges dégagées par leurs activités génératrices de revenus.

LA FINANCIARISATION DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE

La cause première de la crise en Andhra Pradesh a pu être attribuée à la transformation de projets à caractère humanitaire en institutions à but lucratif. Certains affirment au contraire que leur mutation était indispensable pour appuyer l'accroissement de l'offre de microcrédits. Ils se réfèrent souvent à un autre exemple : celui du Mexique avec Compartamos et Financiera Independencia qui, grâce à des apports extérieurs, ont connu une expansion très forte. Il est toutefois toujours dangereux de mettre en relation deux événements pour faire de l'un la cause principale de l'autre. L'argument révèle l'idéologie de ceux qui le soutiennent et relève de la tautologie. Si l'organisation de microfinance prend une forme lucrative, au-delà d'une taille requise pour recevoir des capitaux qu'elle prête ou re-prête, elle doit nécessairement faire appel aux marchés des capitaux. C'est ainsi seulement qu'elle peut disposer des fonds propres lui permettant de respecter des ratios légaux de fonds propres. Le statut choisi impose ce mode de croissance, et non la croissance elle-même. On pourrait tout aussi bien prétendre que le secteur a attiré des placements à but (très) lucratif parce qu'il connaissait une forte expansion et que la réglementation ou les changements de réglementation ont permis le développement de ces institutions.

L'hypothèse d'une implantation dans les zones où les institutions de microcrédit peuvent connaître une croissance très rapide grâce à des marges élevées se trouve appuyée par la forte concentration des institutions dans certains espaces et leur quasi-absence dans d'autres¹⁵. On l'observe en comparant les États, mais également les localités au sein même de chacun d'eux. Ainsi en Andhra Pradesh, les institutions de microcrédit sont fortement implantées dans la région de

15. La démonstration a été faite de manière très fine par Fouillet (2009) à partir de l'exemple indien.

La crise du microcrédit en Andhra Pradesh (Inde)

Guntur – Warangal – Vijaywada alors qu’elles délaissent le district de Medak (peu éloigné d’Hyderabad).

Le Maroc a connu une expansion très forte de son secteur de microcrédit alors que, jusqu’en 2011, ses institutions ont conservé, par contrainte des pouvoirs publics, une forme associative ou de fondation. Il est donc faux de prétendre qu’une forme non lucrative conduit nécessairement à une stagnation des institutions et à une croissance très faible du secteur¹⁶. L’argument a peu de poids dans les nombreux pays en développement qui connaissent par ailleurs une forte surliquidité bancaire¹⁷. Celle-ci contraste avec l’appel fait à des fonds étrangers. Le cas marocain montre aussi que le statut non lucratif des institutions de microcrédit n’a empêché ni d’attirer des placements bancaires, ni la quasi-faillite de la deuxième plus importante institution marocaine.

Par contre, il paraît évident que des placements à but essentiellement lucratif dans le secteur et la concurrence entre institutions les obligent, d’une part, à se positionner dans les secteurs apparaissant comme les plus rentables et, d’autre part, à dégager des marges importantes. La première contrainte conduit à une concentration géographique de l’offre et, du sommet à la base des organisations, à une course aux clients. Cette compétition permet à ceux-ci de cumuler les prêts auprès de diverses institutions, voire de pratiquer la cavalerie en empruntant à l’une pour rembourser l’autre.

Les marges sont, certes, assurées par des gains de productivité et la recherche permanente d’efficacité. Mais, plus encore, le revenu des prêteurs est procuré par les taux d’intérêt versés par les clients : ceux-ci alimentent les dividendes versés aux actionnaires ; et / ou ils permettent d’augmenter la capitalisation de sociétés qui voient leur valeur augmenter. Face aux accusations d’usure, il importe de savoir si ces taux d’intérêt sont supportables par les emprunteurs. Tout dépend des revenus dégagés. Quand les marges commerciales sont de 150 %, il est supportable d’emprunter même à 100 %. Quand les rendements des activités sont de 8 %, emprunter même à 20 % appauvrit. Les conditions locales, en particulier les types d’activités de production et d’échange, expliquent ces différences. Ajoutons que des investissements massifs dans les technologies de l’information peuvent accroître les gains de productivité des institutions de microfinance. Les emprunteurs supportent aussi le coût de cette croissance et de ces investissements. S’ils ne bénéficient pas de baisse des taux d’intérêt, les marges sont accaparées par les prêteurs, par les services d’accompagnement et par les gestionnaires des institutions. Début novembre 2010, sous les pressions des autorités, les institutions de microcrédit de l’Andhra Pradesh ont accepté de baisser leur taux d’intérêt. Elles ont déclaré que ces nouveaux taux leur

16. Cet argument est notamment développé par Tischhauser (2010).

17. Sur cette surliquidité bancaire, voir les indications données dans *Annuaire suisse des politiques de développement* (2007).

Jean-Michel Servet

permettraient de perpétuer leurs activités. On peut se demander pourquoi elles ne l'ont pas fait avant afin qu'en bénéficient plus tôt leurs clients. La chute de la valeur de l'action de SKS entre la fin de l'été et l'automne 2010 peut être une réponse.

L'illusion, quant au caractère solidaire de certaines institutions de microfinance, est souvent entretenue par la technique du crédit dit « solidaire » : les membres de petits groupes se portent mutuellement caution pour obtenir chacun un prêt. Emblématique, pour beaucoup de néophytes, de ce qui serait la contribution du microcrédit à l'économie solidaire, cette technique a surtout pour objet de diminuer le risque du prêteur. De moins en moins, son but est de répandre la solidarité et de servir de base à des politiques de développement par la participation. On constate d'ailleurs qu'elle est en régression au bénéfice de prêts individuels. Il est révélateur que des institutions cotées en bourse, comme SKS ou Compartamos au Mexique, y aient massivement recours¹⁸ alors que la majorité des caisses mutualistes diffusent principalement... des prêts individuels. Le montant des prêts de SKS va de 2 000 à 12 000 roupies (environ 44 à 260 dollars américains). Les remboursements (s'étendant selon le type de prêt de 14 jours à 50 semaines) se faisaient lors de réunions hebdomadaires. Cette fréquence des réunions de remboursement, adaptée au rythme de perception des revenus d'un grand nombre des activités informelles, constitue elle-même une pression au remboursement. Tant l'interdiction faite en novembre 2010 par le gouvernement de l'Andhra Pradesh de collecter les remboursements toutes les semaines que le fait que ceux-ci doivent se faire en présence de représentants d'autorités locales mettent en cause ce modèle de développement du microcrédit à but lucratif.

Certaines organisations de microfinance en sont venues à confondre fins affichées et moyens employés. Au départ, elles ont pu incarner d'authentiques combattants pour le progrès. Leurs leaders ont découvert le microcrédit comme une technique donnant les moyens de cette émancipation. Puis, progressivement, ces organisations de la société civile ont été transformées en institutions financières dont l'objectif social premier est graduellement passé au second rang. En fin de compte, il a été, en pratique, quasiment oublié pour ce qui est des relations avec leurs clients. De fait, il n'apparaît plus que dans leur communication en particulier sur Internet. Ne doit-on pas les comparer aux

18. Le recours à l'expression Swayam Krishi Sangam, abrégée en SKS, est de ce point de vue éloquent. Je remercie Cyril Fouillet (Oxford University) pour le soutien apporté pour cette traduction. Ce nom est souvent rendu en anglais par *self-help union* ; il fait référence au programme phare de l'Inde à travers la mise en place de *self-help groups* ou de *self affinity groups* d'une autre institution de microcrédit, Myrada, dans l'État du Karnataka. En telugu (la langue de l'Andhra Pradesh), *sangam* désigne une assemblée, une union, une rencontre ; *swayam* fait référence à une auto-organisation alors que *krishi* est, en hindi, l'agriculture. Quand on observe le fonctionnement de SKS, on ne peut que constater une usurpation de l'idée gandhienne à travers le terme *sangam* de ce qui serait l'autonomie par une assemblée de village. Il était essentiel pour le développement de SKS de se démarquer de l'idée de *bank*, car ce terme évoque pour les populations une institution venue de l'extérieur.

La crise du microcrédit en Andhra Pradesh (Inde)

révolutionnaires d'Amérique latine et d'Asie, qui, pour se donner les moyens matériels nécessaires à l'émancipation d'exclus, ont mobilisé le trafic de drogue, de diamants, de métaux précieux et d'armes. Puis, ces activités sont devenues un but en soi, les réduisant à l'état de trafiquants, de milices ou de mafias terrorisant et exploitant les populations locales. La microfinance n'a plus rien d'un monde homogène et il convient d'établir des critères de responsabilité sociale pour distinguer les institutions¹⁹.

CRISE DU MICROCRÉDIT ET CRISE GLOBALE

Si l'on réduit la crise globale à une crise financière ayant entraîné ensuite une crise quasi généralisée de la production et des échanges, elle n'apparaît pas directement comme étant à l'origine de celle de la microfinance. Même si l'on doit noter ici ou là (Servet, 2010b), au Nicaragua et au Mexique notamment, que la diminution des envois des migrants à ceux restés au pays a pu directement ou indirectement affecter certaines institutions ; qu'ailleurs, la baisse des ressources procurées par le tourisme ou par les filiales des grandes entreprises implantées au Sud a diminué le volume d'activités de micro-entreprises et les salaires des travailleurs, donc le volume prêté quand ces micro-entrepreneurs ou ces ouvriers sont clients des institutions de microcrédit. Dans le cas de l'Andhra Pradesh, on doit relever certaines causes particulières. Au cours des quatre mois ayant précédé sa crise, de fortes pluies ont considérablement réduit l'emploi dans l'agriculture. Dans le même temps, le gouvernement central a demandé aux États de limiter à cent jours par ménage l'embauche dans le cadre du *National Rural Employment Guarantee Act*. En Andhra Pradesh, plus qu'ailleurs, ce programme joue un rôle considérable dans les revenus de nombreuses familles : le nombre de journées par famille financée dans le cadre du NREGA y est tombé en un an de 62,7 à 52,8 et le pourcentage de familles en bénéficiant de 21,1 % à 13,3 %. D'où une diminution de la part du revenu des familles disponible pour les remboursements de leurs différents prêts.

Il est donc erroné d'attribuer la croissance des impayés principalement, voire seulement, à la concurrence non coordonnée entre institutions de microcrédit²⁰. Certes, les clients avaient bénéficié de l'incapacité des prêteurs à limiter leurs offres et à apprécier la faiblesse structurelle des institutions. Mais si ces clients empruntaient, non seulement auprès d'elles mais également en général auprès de ceux que l'on désigne comme « usuriers », c'est parce qu'ils se trouvaient contraints de le faire pour vivre et pour faire face aux échéances de leurs

19. Voir l'exemple de Symbiotics SA à Genève présenté dans Servet (2011).

20. En ce sens, voir l'analyse comparée faite par Chen, Rasmussen et Reille (2010) et les études particulières à chacun de ces pays citées dans cette synthèse. Sur la crise marocaine, voir Servet, 2010c.

Jean-Michel Servet

précédents prêts. Selon les responsables des institutions de microfinance, leurs clients empruntaient des sommes de plus en plus importantes et de manière presque compulsive, parce qu'ils étaient très satisfaits par leur offre de services financiers. Ils n'ont pas vu le risque d'une addiction croissante au crédit, pouvant conduire, plus ou moins rapidement, au surendettement de couches de populations, y compris situées au-dessus de la ligne de pauvreté.

Le surendettement s'explique d'abord par un modèle de microcrédit caractérisé par une course effrénée pour étendre les prêts à une population de plus en plus large et pour des montants de plus en plus élevés, sans que l'on s'assure que ces crédits contribuent effectivement à accroître leurs activités génératrices de revenus et, par conséquent, leurs capacités de remboursement (Servet, 2010d). Sans, non plus, que soient mises en place des structures adéquates pour la gestion de ces prêts par les emprunteurs et de leurs activités génératrices de revenus. Cette défaillance participe au processus de financiarisation d'actions de développement au détriment d'interventions à finalité réelle. Quelques données sur cette croissance vertigineuse du nombre de clients des institutions de microcrédit dans l'Union indienne (CGAP, 2010, p. 3) et dans certains États de celle-ci sont éclairantes : dans l'ensemble du pays entre 2005 et 2009, l'accroissement du nombre de clients a été de 85,98 % ; cela a permis d'atteindre 20,3 millions d'emprunteurs ; en Andhra Pradesh, l'accroissement a été de 84,23 % ; au Bengale occidental, de 93,42 % ; au Tamil Nadu, de 94,54 % ; et au Karnataka, de 87,03 %. Si l'on se situe au niveau des institutions de microcrédit en Andhra Pradesh, on voit que le nombre de clients de SKS entre 2005 et 2009 est passé de 175 000 à 5,7 millions ; celui de Spandana de 623 000 à 3,6 millions ; et celui de Share de 817 000 à 2,3 millions (Arunachalam, 2010a). Cette croissance, de plus de 12 millions de clients en quatre ans pour les cinq premières organisations de l'Andhra Pradesh, interroge leur capacité à recruter en peu de temps des agents de crédit suffisamment formés ou à exercer une pression sur ceux-ci pour qu'ils augmentent leur productivité, tout en conservant la même qualité relationnelle avec les clients et en ayant la même connaissance des dossiers. Entre 2005 et 2009, le nombre moyen de clients suivis par les agents de Share est passé de 331 à 436. Cette croissance se révèle beaucoup plus forte en Andhra Pradesh qu'elle n'a été dans les autres États de l'Union indienne : le nombre de clients des institutions de microfinance dont le siège se trouve au Bengale occidental ne s'est accru que de 2,15 millions ; celui du Tamil Nadu que de 1,57 million ; celui du Karnataka que de 1,56 million et celui de l'Orissa que de 180 000 clients. Le lien entre taux de croissance du nombre de clients et crise peut donc être fait en Andhra Pradesh, comme il l'a été pour le Maroc, la Bosnie ou le Nicaragua.

Les organisations prétendent que leurs clients utilisent les prêts pour des activités génératrices de revenus. Or, on constate une très grande fongibilité

La crise du microcrédit en Andhra Pradesh (Inde)

des ressources financières par les ménages de micro-entrepreneurs et un usage fréquent et important comme crédit à la consommation. Certaines organisations de microcrédit l’encouragent même en s’associant à des vendeurs de réfrigérateurs ou de ventilateurs. La caution d’un groupe local ou d’un proche, pas plus que la garantie d’un bien, ne peuvent, à elles seules, efficacement prévenir le surendettement ; pas plus que la brutalité et les menaces des agents de crédit ne peuvent durablement assurer les remboursements de clients dont les ressources sont insuffisantes. Il est possible d’affirmer que si les organisations de microcrédit s’étaient dotées de moyens efficaces d’information, elles auraient anticipé le risque de détérioration de leur portefeuille de prêts (Chen, Rasmussen, Reille, 2010, p. 7)²¹. À la mi-novembre, dans la précipitation, l’Andhra Pradesh a accéléré la mise en place d’un *credit bureau*²² devant notamment, par l’enregistrement des clients sur la base des *ration cards*²³, permettre de connaître leurs divers emprunts. Mais comment pourrait-on par cette information limiter les prêts des *money lenders* (prêteurs privés stigmatisés souvent par le terme d’« usurier ») qui peuvent s’ajouter à ceux des institutions de microcrédit (Guérin, Morvant-Roux, Servet, 2011) ? Le dysfonctionnement de ces centres d’information sur les emprunteurs tient aussi à l’usage par les clients de prête-noms ; certaines familles locales dominantes empruntent sous le nom d’un voisin, cumulent les dettes et remboursent... tant qu’elles le peuvent. Ces bureaux d’information sur les prêts ont alors plus pour but de rassurer les pourvoyeurs extérieurs de capitaux, généralement peu informés des conditions réelles du fonctionnement local du crédit, que de prévenir efficacement le surendettement.

Si certaines crises du microcrédit sont d’abord provoquées par un surendettement lui-même dû essentiellement à l’insuffisance des revenus des emprunteurs, elles sont une des modalités de la crise globale ayant éclaté en 2007 et prenant de plus en plus la forme de crise d’un régime économique (Servet, 2010a). Les pratiques de la microfinance, dénoncées en Andhra Pradesh et ailleurs, sont un des symptômes de la dégradation d’un système, ayant fait de clients réputés pauvres le moyen d’exploitation et d’accumulation pour des groupes financiers locaux et étrangers. Ces pratiques portent atteinte aux efforts pour (et à la nécessité de) mettre en place un secteur financier viable et durable. Si, de façon temporaire, le crédit permet de combler le déséquilibre entre les revenus et les dépenses des ménages, il ne résout pas les difficultés des populations. Il ne fait que reporter les échéances. Il suffit d’un affaiblissement même minime des revenus, pour que, déstabilisé, le système chute brutalement. Un nouveau crédit ne permet

21. En mars 2010, 43,2 % de tous les clients de la microfinance péruvienne avaient des prêts dans deux institutions ou plus, selon COPME (2010). Voir, à Lima, le surendettement dans la microfinance péruvienne par Olteanu (2011).

22. *The Siasat Daily* (2010). L’annonce de ce projet avait été faite en juillet 2010 par le MFIN (Microfinance Institutions Network) réunissant 39 institutions de microcrédit en Inde (Andhra Business Bureau, 2010).

23. Sur les *ration cards*, voir ci-dessus note 13.

Jean-Michel Servet

plus de rembourser les prêts accumulés ; ceci provoque une diminution des flux monétaires et, de proche en proche, assèche le système tout entier. Le poids des dettes par rapport aux revenus s'accroît dans une proportion telle que le château de cartes de la financiarisation ne peut que s'effondrer, plus ou moins rapidement, selon la poussée des déséquilibres. Une hausse des prix pourrait alléger progressivement le poids des dettes et permettre de trouver un équilibre (instable). Les politiques prônées par les banques centrales à l'échelle planétaire sont une résistance essentielle à cette possible sortie du surendettement.

La crise de l'immobilier américain a mis en cause la titrisation de dettes dites « pourries » à partir du moment où se dépréciait le prix de revente potentielle des biens immobiliers sur lesquelles elles étaient assises. La crise du microcrédit, en Andhra Pradesh comme au Maroc, au Nicaragua ou en Bosnie-Herzégovine, met en cause la multiplicité de prêts à des clients. Les taux de croissance élevés de l'Inde comme de la Chine auraient pu laisser penser que ces deux pays, dont les modèles de développement n'ont pas été globalement appuyés sur une dynamique de l'endettement, échappent à cette contrainte. La Chine passe aujourd'hui pour une terre d'épargnants. Ceci est vrai d'un point de vue macro-économique. Mais il serait faux de raisonner en moyenne et d'imaginer que chaque famille chinoise a la même capacité d'épargner. En affinant l'analyse par groupes sociaux, on voit qu'en Chine comme ailleurs les travailleurs de l'informel (130 millions d'urbains et 150 millions de surnuméraires ruraux) doivent faire face aux coups durs de la vie en s'endettant ; dans une proportion moindre il est vrai que dans d'autres pays (Monteil, 2010 ; Saiag, Servet, 2011). Les contraintes à l'endettement apparaissent en Inde plus fortes qu'en Chine, pour de larges fractions de la population qui ne reçoivent que des miettes de la prospérité et subissent des besoins subjectivement et objectivement accrus.

L'effet tache d'huile, évoqué au début de cet article pour expliquer la propagation très rapide de la crise en Andhra Pradesh, ne se trouve donc pas d'abord dans la rumeur sur un effet d'aubaine permettant de ne pas rembourser, en particulier à l'approche de prochaines élections. Alors que les analystes faisaient jouer un rôle essentiel à la caution entre membres de petits groupes d'emprunteurs solidaires, la collusion entre les emprunteurs pour ne pas rembourser montre un jeu inverse. Une analyse sommaire du microcrédit dit « solidaire » ne l'avait pas anticipé. D'ailleurs, au Bangladesh et au Maroc, pour contrer la montée des impayés, des institutions de microcrédit ont fait éclater les groupes et accepté des remboursements individuels permettant aux « bons clients » d'emprunter à nouveau. Ce peut être en Andhra Pradesh un élément de sortie de crise.

CONCLUSION

Quand le microcrédit contribue au surendettement, loin de diminuer la pauvreté il l'accroît, car il accroît la vulnérabilité des populations. Ici ou là, quand ces situations sont vécues comme insoutenables, elles engendrent des révoltes, dont l'Andhra Pradesh aujourd'hui ou le Nicaragua ou le Pakistan naguère et la Bolivie dix ans plus tôt ont été le théâtre. Certains lecteurs en tireront peut-être la conclusion que les institutions de microcrédit doivent disparaître. Ce n'est pas la conclusion suggérée. L'apport essentiel des institutions de microfinance n'est pas de réduire la pauvreté. L'impact en ce domaine se révèle de plus en plus limité (Kholiquzzaman, 2007 ; Roodman, Morduch, 2009). Alors qu'une large fraction de la population mondiale est (encore) exclue des services financiers, la contrainte à la financiarisation²⁴ est devenue telle dans la vie quotidienne des populations que la disparition d'un grand nombre d'organisations utiles pour offrir ces services financiers serait sans doute pire que le mal dénoncé. Serait anéanti le travail d'une, deux, voire trois décennies, par des dizaines de milliers de personnes à des échelons divers pour construire une finance inclusive (CGAP, 2009), dans des conditions institutionnelles et culturelles souvent difficiles, voire hostiles.

Mais un autre modèle de microfinance est possible. Celui-ci dépend moins des formes institutionnelles, et plus des finalités données par ses promoteurs et du contrôle effectif de son impact. En la matière, certaines organisations coopératives ou mutualistes (paraissant *a priori* plus socialement responsables par nature) se sont révélées inefficaces, ont permis des captations de ressources par leurs administrateurs et employés, ont favorisé les emprunteurs urbains au détriment des paysans, etc. alors qu'une organisation à forme lucrative comme Basix, en Andhra Pradesh même, peut être reconnue à travers ses innovations comme appartenant à l'économie solidaire (Fouillet, 2009 ; Servet, 2007).

La première condition de cette contribution est celle d'une diversification des modalités des prêts et des services offerts afin de mieux s'adapter aux besoins et aux capacités des populations. Cela implique une deuxième condition : non pas une recherche de gains élevés à court terme et une instrumentalisation de populations réputées « pauvres » à travers une concurrence effrénée entre institutions pour accroître leur portefeuille de clients et de prêts ; mais un partage des bénéfices communs entre les différentes parties prenantes sur le moyen et le long terme. Une troisième condition est l'implication des différentes parties prenantes à tous les niveaux possibles, afin de ne pas réduire l'inclusion financière à l'état d'un simple outil économique, mais d'en faire l'instrument

24. Sur le sens donné ici à financiarisation, Servet (2006, 2010a), et son application au cas du surendettement en Europe par Gloukoviezoff (2010).

Jean-Michel Servet

d'une démocratisation des sociétés, les populations devenant alors les acteurs essentiels du changement.

BIBLIOGRAPHIE

- Andhra Business Bureau, 2010, « Microfinance Body Targets 100 Millions Borrowers by 2010 », *Andhrabusiness.com*, 3 juillet.
- Arunachalam R. S., 2010a, « It Is Easy to Confess Today but Why Did MFIs Engage in Such (Over)Lending in the First Place ? », *Candid Unheard Voice of Indian Microfinance*, 11 novembre, <http://microfinance-in-india.blogspot.com/2010/11/it-is-easy-to-confess-today-but-why-did.html>
- Arunachalam R. S., 2010b, « What is Coercion in Repayment: a Client Perspective from Indian Micro-Finance », *Candid Unheard Voice of Indian Microfinance* [Blog], 12 novembre.
- Annuaire suisse des politiques de développement*, 2007, vol. 26, n° 2.
- CGAP, 2009, *Financial Access 2009. Measuring Access to Financial Services Around the World*, Washington D. C., World Bank Group.
- CGAP, 2010, « Andhra Pradesh 2010: Global Implications of the Crises in Indian Microfinance », *Focus Note*, CGAP, n° 67, novembre.
- Chen G., Rasmussen S., Reille X., 2010, Growth and Vulnerabilities in Microfinance », *Focus Note*, CGAP, n° 61, février.
- COPME, 2010, *Microfinanzas en el Peru*, Lima, juillet, 122 p.
- Duflo E., 2006, « Inde, la microfinance en crise », *Libération*, 30 octobre.
- Farooq O., 2010, « Andhra Pradesh to Draft Law to Protect Borrowers », *Gulfnews.com*, 15 octobre.
- Fernando J. L. (dir.), 2006, *Microfinance. Perils and Prospects*, London/NewYork, Routledge.
- Fouillet C., 2006, « La Microfinance serait-elle devenue folle ? », *Bulletin d'information du mardi*, Gret/Cirad, Espace finance, 25 avril, 9 p.
- Fouillet C., 2009, *La dimension spatiale de la microfinance en Inde*, Thèse de doctorat en sciences économiques, Université libre de Bruxelles.
- Gloukoviezoff G., 2010, *L'exclusion bancaire*, Paris, PUF.
- Granger B., 2010, « Servet – Duflo : sur la crise en Inde et les conceptions divergentes de la microfinance », *Performances de la Microfinance – Lien Permanent*, 28 décembre.
- Guérin I., Morvant-Roux S., Servet J.-M., 2011, « Understanding the Diversity and Complexity of Demand for Microfinance Services: Lessons from Informal Finance » in Armandariz B., Labie M. (dir.), *The Handbook of Microfinance*, Singapour, World Scientific Publishing.
- Guérin I., Roesch M., Servet J.-M., 2009, « Développement : Quand la bulle de la microfinance éclatera », *Les Echos*, 16 juin.
- IFPRI (International Food Policy Research Institute), Gruere G., Mehta-Bhatt P., D. Sengupta D., 2008, « BT Cotton and Farmer Suicides in India. Reviewing the Evidence », *IFPRI*, n° 808.
- Intellecap, 2010, « Indian Microfinance Crisis of 2010: Turf War or a Battle of Intentions? », *An Intellecap White Paper*, octobre.
- Kazmin A., 2010, « Microfinance Warns of Collapse over Credit Freeze », *Financial Times*, 26 octobre.
- Kholiquzzaman A. Q. (dir.), 2007, *Socio-Economic and Indebtedness-Related Impact of Micro-Credit in Bangladesh*, Dhaka, The University Press Limited.

La crise du microcrédit en Andhra Pradesh (Inde)

- Monteil A., 2010, *Emploi informel et gestion des inégalités sociale en Chine urbaine*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS.
- Olteanu C., 2011, *Microcrédit et surendettement au Pérou*, Mémoire de Master, Genève/Lima, IMAS-IHEID.
- Raja S., Rajshekhar M., 2011, « Microfinance Crisis: MFIs with Sizeable Presence in Andhra Pradesh on the Brink of Closure », *The Economic Times*, 13 janvier.
- Roesch M., 2006, « Des dettes jusqu'à ne plus en vivre », *Bulletin d'information du mardi*, Gret/Cirad, Espace finance, 11 avril.
- Roodman D., 2010, « Understanding India's Microcredit Crisis », Center for Global Development, Microfinance Open Book Blog, 29 novembre.
- Roodman D., Morduch J., 2009, « The Impact of Microcredit on the Poor: Revisiting the Evidence », *Working Paper*, n° 174, Center for Global Development.
- Rozas D., Sinha S., 2010, « Avoiding a Microfinance Bubble in India: Is Self-Regulation the Answer? », *Microfinance Focus*, 10 janvier.
- Saiag H., Servet J.-M., à paraître, « Le surendettement des ménages au Nord comme au Sud », à paraître dans Guérin I., Morvant-Roux S., Villarreal M., *Over-Indebtedness and Financial Inclusion*.
- Sekhar S., 2010, « Is it End of Party for Microfinance Institutions, or Getting Spicy ? », *Andhrabusiness.com*, 10 octobre.
- Servet J.-M., 2006, *Banquiers aux pieds nus*, Paris, Odile Jacob.
- Servet J.-M., 2007, « Le principe de réciprocité chez Karl Polanyi, Une contribution à la définition de l'économie solidaire », *Revue Tiers Monde*, n° 190, avril-juin, pp. 255-273.
- Servet J.-M., 2010a, *Le Grand Renversement*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Servet J.-M., 2010b, « La microfinance au Sud soumise au Grand Renversement » in Phélinas P., Selim M. (dir.), *La crise vue d'ailleurs*, Paris, L'Harmattan, pp. 271-297.
- Servet J.-M., 2010c, « L'inclusion financière au Maroc par la microfinance », site Epargne sans frontière.
- Servet J.-M., 2010d, « Microcredit » in Hart K., Laville J.-L., Cattani A. D. (dir.), *The Human Economy*, Boston/Cambridge/Oxford, Polity Press.
- Servet J.-M., 2011, « Corporate Responsibility Versus Social Performances and Financial Inclusion » in Armandariz B., Labie M. (dir.), *The Handbook of Microfinance*, Singapour, World Scientific Publishing.
- The Economist*, 2010, *Global Microscope on the Microfinance Business Environment*, Economist Intelligence Unit.
- The Hindu*, 2010, « Naidu Asks People not to Repay MFI Loans », 28 octobre.
- The Siasat Daily*, 2010, « MFI Scam: Credit Bureau to Check Loan Records », [Hyderabad], 2 novembre.
- Sriram M. S. 2010 « Microfinance : A fairy Tale Turns into a Nightmare », *Economic and Political Weekly*, vol. XLV n° 43, oct. 23, p. 10-13
- Shylendra H. S., 2006, « Microfinance Institutions in Andhra Pradesh. Crises and Diagnosis », *Economic and Political Weekly*, 20 mai, pp. 1959-1963.
- Tischhauser K., 2010, Habari !, ResponsAbility Newsletter, novembre.
- Wright G., Sharma M., 2010, « The Andhra Pradesh Crisis: Three Dress Rehearsals... and then the Full Drama », *MicroSave India Focus Note* 55, décembre.